

# Petit manuel à l'usage du candidat à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)



LEADER - Projet de coopération internationale « Mise en selle »





En septembre 2014, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, 18 de nos citoyens se sont rendus à vélo électrique à Strasbourg, accomplissant un voyage de 470 kms en 6 étapes ! Ce fut la conclusion d'une action de promotion du vélo à assistance électrique originale et innovante : l'usage pendant un peu plus d'un an d'un **parc de 17 vélos** à assistance électrique par 530 utilisateurs qui ont couvert une distance totale de 45.000 kms !

Soucieux de diffuser et partager les bonnes pratiques acquises dans le cadre de ce projet, nous publions aujourd'hui ce petit manuel en formulant le voeu que vous puissiez connaître le même plaisir que nos utilisateurs et que nos conseils vous guident utilement au moment où vous déciderez de réaliser l'achat de votre premier vélo à assistance électrique.



# 1.

## Le Pays Burdinale Mehaigne aime le vélo !





Depuis quelques années, notre territoire attire de nombreux randonneurs et offre aux cyclistes en particulier de belles escapades vélos, en s'appuyant notamment sur :

- un réseau RAVeL (réseau autonome de voies lentes) de 17 kms empruntant l'ancienne ligne de chemin de fer Statte-Landen (réseau à finaliser entre Huccorgne et Huy),
- 6 circuits VTT et cyclos, soit un total de 216 kms d'itinéraires vélos balisés avec road book,
- un accueil de qualité réservé par les hébergeurs labellisés « Bienvenue Vélo »,
- une commune pilote « Wallonie Cyclable » (Wanze),
- de nombreux événements vélo dont le départ de la troisième étape du Tour de France 2010 « Wanze-Arenberg » et une étape du Beau vélo de RAVeL 2013,

- un parc de 17 vélos à assistance électrique dont disposent aujourd'hui les citoyens, associations et entreprises du territoire pour favoriser la mobilité douce,
- un atelier d'économie sociale dédié au vélo, l'atelier Re-cycle (CPAS de Wanze),
- le mythique « Mur de Huy » tout proche, principale attraction et point spectacle de la classique internationale « La Flèche wallonne ».

Si le Pays Burdinale Mehaigne est avant tout connu pour la qualité de son environnement, ses paysages et son patrimoine remarquables, il s'affirme donc également de plus en plus comme un territoire cyclable.



## 2.

### Le projet « Mise en selle »

En juin 2013, dans le cadre du programme européen LEADER, le GAL Burdinale Mehaigne a pu faire l'acquisition de 9 vélos électriques. Au même moment, la commune de Wanze bénéficiait elle aussi de subventions à consacrer à l'achat de vélos électriques. En mutualisant ces financements, le GAL et la commune de Wanze ont pu réaliser un marché public groupé et investir dans l'achat de 26 vélos électriques, ce qui représente un « matériel test » unique à l'échelle wallonne (indépendamment des parcs vélos pour le libre-service dans les villes bien entendu).

Entre juin 2013 et septembre 2014, plus de 500 utilisateurs ont ainsi pu découvrir le vélo électrique, que ce soit lors de séances d'initiations encadrées, dans le cadre de balades hebdomadaires destinées à la « remise en forme », pour des déplacements exclusifs domicile-travail des travailleurs des entreprises locales ou encore à l'occasion de fêtes et événements locaux.

Au même moment, nos 2 partenaires de coopération, les GAL du Beaujolais Vert et des Monts du Lyonnais, menaient eux aussi des projets similaires. Cette publication est le fruit de ces échanges et expériences.



## LE CHOIX DU VÉLO TREK T80+

Après une étude de marché basée notamment sur le guide belge E-Bike\*, notre choix s'est porté sur un vélo offrant un bon rapport qualité prix, le modèle «TREK T80+». Préférence a été donnée à un fournisseur régional garantissant un service après-vente optimal. A l'usage, cette proximité avec le vélociste s'est avérée être un choix judicieux, l'utilisation intensive et par des usagers « multiples » de nos vélos électriques nécessitant de régulières interventions d'entretien et réparation.

\*Le guide belge E-Bike, édité annuellement par O2Bikers, contient une multitude d'infos pratiques et techniques sur les vélos électriques : technologies, conseils, tests de vélos, foire aux questions et guide d'achat (prix, fiches techniques et cotation de tous les vélos électriques du marché). Un guide très utile pour vous aider à faire le bon choix d'un VAE. En consultation et / ou en vente à 4,95 euros dans les Maisons des Cyclistes et à Pro Velo Bruxelles.

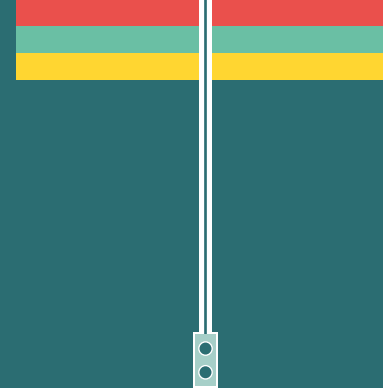
Test-Achats, l'association des consommateurs belges, a elle aussi son dossier vélos électriques. Infos : [www.test-achats.be](http://www.test-achats.be)

6



### LA BONNE IDÉE

Comparez, documentez-vous, interrogez les usagers, pensez service après-vente, consultez les Maisons des Cyclistes ou encore les sites d'associations-conseils tels que Pro Velo ou le GRACQ.



3



Les bonnes questions à se poser avant d'acheter

## C'EST QUOI UN VÉLO ÉLECTRIQUE ?

Un vélo électrique est une bicyclette équipée d'un système d'assistance de pédalage électrique. Ceci signifie que vous pouvez l'utiliser comme une bicyclette normale, ou que le vélo peut vous aider dans votre effort de pédalage. **Vous devrez donc encore pédaler pour que le vélo électrique vous offre une aide.** Le degré d'assistance varie aussi selon votre effort de pédalage.



### LA BONNE IDÉE

Retenez que les éléments spécifiques au vélo électrique sont : le module de batterie logé sous ou sur le porte bagage ou sur le tube diagonal du cadre, le moteur installé dans le moyeu de la roue avant ou arrière ou sous le pédalier, le module de commande installé sur le cintre ou sur la potence du guidon.



## LE VÉLO ÉLECTRIQUE EST-IL FAIT POUR MOI ?

Tout le monde peut bien entendu utiliser le vélo électrique... mais l'utiliser correctement et maîtriser l'utilisation de l'assistance est une chose qui s'apprend ! Nous l'avons testé avec tous les types d'usagers, qu'ils soient quotidiens ou occasionnels... y compris avec des personnes qui n'avaient plus pratiqué le vélo depuis de nombreuses années. Pour cette dernière catégorie, nous recommandons de

reprendre la route tout d'abord avec un « vélo normal » avant de vouloir utiliser un vélo électrique, pour une question d'équilibre, d'adresse et de maîtrise de la vitesse. En effet, de nombreuses personnes ont été surprises de constater qu'elles pouvaient rouler aussi vite et sans forcer ! Dès lors, la plus grande prudence s'impose lors des premiers essais.



### LA BONNE IDÉE

Si vous n'avez plus pratiqué le vélo depuis longtemps, exercez-vous d'abord avec un vélo ordinaire avant de monter sur un vélo électrique ! A titre d'exemples, Pro Velo et le GRAQC proposent des services de proximité pour les cyclistes actuels et potentiels, notamment des séances de remise en selle ou des formations vélo-traffic.

A découvrir sur [www.provelo.org](http://www.provelo.org) ou [www.gracq.be](http://www.gracq.be)

## L'OFFRE ET LE CHOIX...

Pour le non initié, de nombreuses questions se posent au sujet du vélo à assistance électrique. Celle du prix est logiquement la première. Vous trouverez dans le domaine du vélo électrique « de tout à tous les prix » !

Si la décision d'achat d'un vélo ordinaire peut s'avérer assez facile, celle d'un vélo électrique, compte tenu de son prix ( $\pm 3$  fois celui d'un simple vélo !), demande analyse et réflexion. Voici quelques questions qui peuvent vous aider à vous orienter et à prendre une décision raisonnée et à ne pas vous engager dans un projet « tête baissée ».

## FAITES UN ACHAT RAISONNÉ !

Avant d'envisager l'achat d'un VAE, posez-vous les bonnes questions. A titre d'exemples :

- Quel usage principal vais-je faire de mon vélo : des petits déplacements quotidiens dans un rayon de 2 à 10 kms ? Des trajets exclusifs « domicile-travail » ? Des déplacements sur route uniquement ou des balades sur chemins et sentiers, des randonnées « tous chemins » ? Ou... un peu de tout ?
- Mon vélo doit-il aussi me servir pour mes loisirs, pour des randonnées d'au moins 30 kms, en famille ?
- Mon vélo doit-il servir occasionnellement à d'autres membres de la famille ? Vais-je devoir transporter régulièrement mon vélo dans un véhicule ?

Si vous pouvez répondre précisément à ces questions, votre choix n'en sera que plus facile. Mais faites un achat « raisonné » en y consacrant le juste budget. Si vous pensez ne **pas** effectuer **plus de 1.000 kms/an** avec votre vélo ou si vous le réservez à un **usage occasionnel, un budget de 1.500,00€** nous paraît largement **suffisant** pour trouver votre bonheur.



### LA BONNE IDÉE

Définissez précisément vos besoins, évaluez vos déplacements, limitez votre budget selon l'usage prévu.



## UN VÉLO VILLE OU HYBRIDE OU VTT ?

Que ce soit pour des déplacements en milieu urbain (présentant généralement peu de relief) ou à la campagne ou pour de courts déplacements quotidiens (vos « petites courses »), le « vélo de ville » reste probablement le plus indiqué. C'est aussi celui qui vous apportera l'équipement de base le plus complet et le meilleur confort (garde-chaîne, garde-boue, éclairage, antivol, porte bagage,...). Mais pour toutes ces raisons, ce vélo est généralement le plus lourd ! Pensez-y car vous serez amenés à manipuler votre vélo à maintes reprises (stationnement et parking, rangement, manoeuvres diverses).

Si vous êtes amenés à emprunter régulièrement des chemins et sentiers, si vous avez la chance de pouvoir vous déplacer sur des voies lentes et sécurisées comme le RAVeL, nous vous conseillons aussi d'opter pour un pneu de bonne qualité, avec un indice d'im-pénétrabilité élevé, le risque de crevaison étant évidemment plus important dès que vous quittez la route... bien que l'état de nos routes et leur entretien ne vous mettent nullement à l'abri d'une crevaison, comme nous l'avons souvent constaté ! Dites-vous qu'un pneu de qualité et bien gonflé vous donnera toutes les chances d'un déplacement sans souci.

A l'inverse, réparer une crevaison sur un vélo électrique peut s'avérer compliqué ou même nécessiter l'appel au dépannage !

Vous trouverez aujourd'hui sur le marché du vélo des modèles dits « hybrides ». Ces vélos permettent à un large public un usage varié car « il passe partout » : route, sentiers, déplacements en ville ou en campagne, déplacements quotidiens ou loisirs... Ces vélos sont aussi facilement « modulables » (ajouts ou retraits d'accessoires tels que garde-boue, porte bagages, sacoches, éclairages,...) et présentent une géométrie et une transmission à la croisée du modèle ville et du VTT. C'est probablement le vélo qui présentera le meilleur compromis pour ceux qui recherchent un usage « multiple ».

Enfin, pour celui qui veut garder une pratique plus sportive mais sans « se faire mal » ou qui souhaite s'aventurer en dehors des routes et RAVeL, le VTT électrique peut alors s'avérer le meilleur choix. Mais il a un prix et servira exclusivement à la randonnée tout terrain... Nous sommes ici dans le cas d'un achat « pour se faire plaisir », pour une catégorie d'utilisateurs limitée ayant d'autres objectifs que celui de la mobilité.



## LA BONNE IDÉE

Choisissez votre modèle en fonction de la nature de vos déplacements principaux.





## TAILLE ET CADRE

La taille de votre vélo s'indiquera généralement dans les dimensions les plus courantes suivantes: «40-45-50-55-60».

Il s'agit de la hauteur du cadre comprise entre le pied de selle et l'axe du pédalier, exprimée en centimètres. Tous les vélos se déclinent dans des tailles et cadres différents, en principe sans incidence sur le prix. Toutes les marques proposent des versions homme ou dame, le cadre étant bien entendu adapté à la morphologie de chacun.

Notre expérience démontre qu'un cadre dame (dit aussi «low step» car le cadre est surbaissé) est apprécié d'un maximum d'utilisateurs car il s'enfourche aisément. De la même manière on en descend vite et facilement. Ce n'est pas un détail anodin. Nous avons

constaté que le cadre dame «rasure», surtout ceux qui n'ont plus pratiqué le vélo depuis un certain temps! Sachez aussi que le vélo électrique présente un inconvénient majeur : il est lourd et donc plus difficile à maîtriser et à garder en équilibre. Raison pour laquelle le cadre dame semble convenir à une majorité d'usagers.

L'inverse n'est pas vrai : le cadre homme est moins «prisé» car il ne peut convenir qu'aux hommes et doit nécessairement être ajusté précisément à la taille du cycliste.

Dans tous les cas, la bonne taille est celle qui vous permet de garder facilement l'équilibre à l'arrêt, stable sur vos 2 pieds ! A titre indicatif, nous avons défini un rapport cadre/taille de nos vélos.

Ce n'est pas une vérité absolue et rien ne vaut un essai sur le vélo. Nous vous recommandons aussi l'option «réglage de selle avec serrage rapide», ce qui vous facilitera grandement la vie et vous permettra d'ajuster la hauteur de votre selle aussi souvent que vous le voulez et sans outil. Un plus aussi lorsque le vélo doit servir à plusieurs personnes.

### Correspondances cadres-tailles

Dimension cadre	Type	Taille
40	Dame	1,50m - 1,65m
45	Dame	1,65m - 1,70m
50	Dame	1,70m - 1,75m
50	Homme	1,75m - 1,80m
55	Homme	1,75m - 1,80m
60	Homme	1,80m - et plus



### LA BONNE IDÉE

Les options « réglage de selle avec serrage rapide » et « réglage rapide du cintre et de la potence ».

## IL Y A VÉLO ÉLECTRIQUE... ET VÉLO ÉLECTRIQUE !

Il existe 2 types de vélos électriques :

- **Les vélos «pedelec»** fournissent une assistance de pédalage jusqu'à 25km/h. Ce type de vélo est considéré par la réglementation comme une bicyclette.
- **Les vélos «Fast Electric»** fournissent une assistance jusqu'à une vitesse de 45 km/h et sont de ce fait considérés par la réglementation comme un vélomoteur léger. C'est précisément pour les différencier du vélomoteur que la plupart des VAE sont aujourd'hui «bridés», c'est-à-dire qu'ils perdent leur assistance au-delà de 25 kms/heure.



### LA BONNE IDÉE

Vérifiez que votre vélo électrique n'est pas considéré comme un vélomoteur léger (une assurance de responsabilité civile est obligatoire pour utiliser ce type de vélo).

## MOTEUR : À L'AVANT, À L'ARRIÈRE, AU PÉDALIER ?

Vous trouverez des vélos électriques équipés de moteur dans la roue avant, dans la roue arrière ou encore sous le pédalier. Chaque système a son efficacité, la performance du vélo étant surtout liée au type de moteur et à la puissance de la batterie.

Rien ne vaut un test pour juger des avantages et inconvénients de ces différentes motorisations.

Au-delà des considérations purement mécaniques, la place du moteur a une réelle incidence sur l'équilibre général de votre vélo.

Le **moteur situé à l'avant** alourdit inévitablement la direction et peut, dans certains cas vous gêner au démarrage, surtout lorsque le démarrage s'accompagne d'un brusque changement de direction.

Le **moteur dans la roue arrière** nous semble plus facile à gérer. Mais pour autant que la batterie soit également logée à l'arrière (généralement sous le porte-bagage), vous aurez donc « tout le poids » derrière vous. Avec un risque de déséquilibre à l'arrière qu'il faudra apprendre à maîtriser.

Reste le **moteur sous le pédalier** (ou mieux encore au-dessus du pédalier), ce qui nous paraît aujourd'hui le meilleur choix possible compte tenu de l'équilibre général qu'il confère à votre vélo (meilleur centre de gravité).

Au moment où vous choisirez votre vélo et hormis la question du prix, la place du moteur est le premier critère qui nous semble devoir être pris en compte. N'hésitez pas, si vous le pouvez, à essayer et comparer les 3 modèles. Pensez aussi au démontage de la roue, lorsque vous devrez réparer une crevaison (ça vous arrivera, inévitablement!). Certains modèles permettent un démontage et une réparation rapides et faciles (avec un outillage basique et un peu d'expérience), d'autres nécessitent l'intervention d'un professionnel! Ce qui est toujours fâcheux lorsqu'on est en route...



### LA BONNE IDÉE

Essayez divers modèles, vérifiez l'équilibre du vélo.





## LA BATTERIE : UN COMPOSANT ESSENTIEL

La batterie représente environ 1/3 du prix de votre vélo ! Elle « pèse lourd » au propre comme au figuré ! C'est dire si c'est un composant essentiel et qui mérite toute votre attention. Votre batterie est au vélo électrique ce que votre réservoir d'essence est à votre auto. De votre batterie dépend donc votre autonomie et une partie de la réponse à une question lancinante chez tout utilisateur de vélo électrique : « combien de kilomètres vais-je pouvoir rouler ? ».

Trois données sont à prendre en compte : le voltage, l'ampérage, la puissance. Ces valeurs doivent figurer sur votre batterie. Elles sont exprimées en volt, Ah (ampère/heure) et Wh (watt/heure). Le rapport entre ces trois unités vous indique la puissance délivrée au moteur. A titre indicatif, les batteries de nos vélos ont les caractéristiques suivantes : 37V, 6,6 Ah, 244 Wh (obtenu en multipliant le voltage par l'ampérage).

Pensez que votre batterie aura une durée de vie limitée, qui peut s'exprimer en nombre de recharges (exactement comme pour votre GSM ou votre tablette). On considère qu'une batterie pourra supporter approximativement 500 recharges « complètes ».

Comptant qu'une batterie entièrement rechargée vous permettra d'effectuer 50 à 60 kms (en fonction du niveau d'assistance que vous lui demanderez), vous allez donc pouvoir parcourir un total de 25.000 à 30.000 kms ! Ce n'est qu'une indication bien sûr. Considérez aussi qu'une batterie qui n'est pas « stimulée » est une batterie qui perdra de son efficacité dans le temps !

Sachez enfin qu'une recharge complète demande 3 heures environ et qu'il n'est pas nécessaire de déloger la batterie de son emplacement pour la recharger, pour autant que vous ayez un accès direct à une prise de courant. Au moment de votre achat, vérifiez bien les manipulations nécessaires, ainsi que tous les équipements requis pour pouvoir effectuer facilement cette opération.



### LA BONNE IDÉE

Vérifiez les valeurs de la batterie : volt, ampère, watt. Vérifiez le système de fixation et de verrouillage de la batterie. Privilégiez l'emplacement de la batterie au plus près du moteur.

## SURVEILLEZ LES ÉQUIPEMENTS PÉRIPHÉRIQUES, LA TRANSMISSION ET LES FREINS SURTOUT !

Comme nous l'avons déjà dit, le vélo électrique est lourd (22 à 25 kg en moyenne). Ce n'est pas un vélo ordinaire. Ajoutez-y aussi le poids du cycliste ! De ce fait, il est donc soumis à d'importantes contraintes au démarrage, à la relance et au freinage. La transmission (chaîne surtout) et les freins sont des périphériques qui méritent toute votre attention

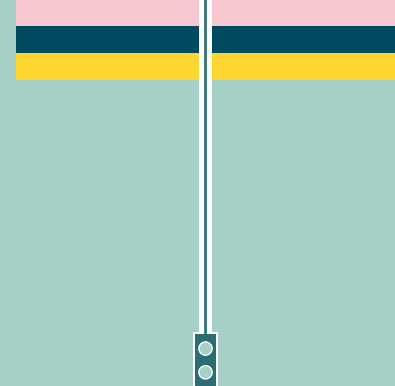
car ils agissent directement sur votre sécurité ! Nous vous recommandons, si votre budget vous le permet, de les choisir dans une gamme ou une qualité supérieure. Vous y gagnerez probablement dans la durée. Ainsi, la plupart de nos vélos ont dû faire l'objet d'un changement de pièces (patins de freins et chaîne) après 2.000 kms seulement.



### LA BONNE IDÉE

N'hésitez pas à « upgrader » vos freins et votre transmission.





## 4

### Quelques constats et problèmes rencontrés

Ce n'est pas surprenant, en un peu plus d'un an d'utilisation et à raison de 2 à 3 séances hebdomadaires, nous avons connu des pannes, des crevaisons, des coupures d'assistance,... mais surtout d'innombrables satisfactions et un sentiment unanime que le vélo électrique «réconcilie» avec l'usage du vélo et peut constituer LA bonne solution de mobilité, même sous la pluie !

Voici les problèmes les plus fréquemment rencontrés et auxquels nous vous recommandons d'être attentifs.

- **Les crevaisons** : de nombreuses crevaisons nous ont contraints à équiper nos vélos de nouveaux pneus, plus robustes, et à vérifier la bonne pression avant chaque sortie de groupe. Le problème a ainsi été solutionné. Lors du déplacement de 18 personnes vers Strasbourg, soit sur une distance totale cumulée de 8.460 kms, nous n'avons subi qu'une seule crevaison...due à l'état de nos routes...
- **Les ruptures d'assistance** : sur 26 vélos, 2 vélos ont connu un problème de «rupture d'assistance» qui ont nécessité le remplacement du dispositif d'accueil de la batterie («docking»). Un moteur sous garantie a aussi été remplacé.
- **La recherche du meilleur rapport entre développement et le niveau d'assistance** : nos vélos sont équipés de 21 vitesses. Trop sans doute puisque 4 niveaux d'assistance permettent de franchir les côtes les plus dures (certains ont ainsi pu arriver aisément au-dessus du mur de Huy, ce qu'ils n'auraient pas pu faire avec un vélo normal !).

La bonne maîtrise du vélo reste bien entendu liée au bon compromis entre «assistance et braquet». Cela s'acquiert parfois lentement. Pour le cycliste qui veut se simplifier la vie, il existe des vélos sans dérailleur, intégrant les rapports dans le moyeu de la roue arrière et facilitant le passage des vitesses.

- **La maintenance** : nous l'avons déjà dit : le vélo électrique est lourd et demande de ce fait des périphériques de qualité et des vérifications plus régulières. Les éléments les plus sollicités demandent une attention accrue : ce sont les freins, les roues (rayons surtout), la chaîne. Vérifiez donc régulièrement leur tension lors de chaque utilisation !
- **Transport** : en raison du poids du vélo, soyez attentifs au poids maximum autorisé pour votre porte-vélo. Pensez à retirer les composants fragiles ou lourds en cas de transport : compteur, batterie surtout.
- **L'autonomie de la batterie** : voilà bien une question cruciale chez tous les usagers du vélo électrique ! Question à laquelle il est bien difficile de répondre puisque non seulement tous les vélos sont différents mais aussi que tous les usagers utilisent leur assistance de manière différente...

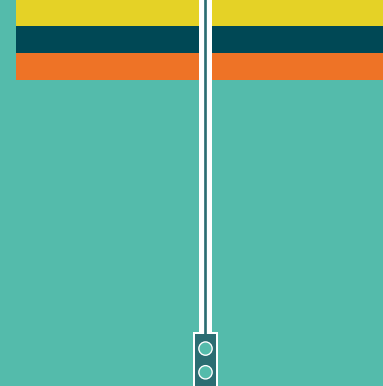
Le tableau ci-dessous indique l'autonomie approximative avec une batterie de 250 Wh complètement rechargée. L'autonomie réelle dépend aussi de facteurs tels que le vent, la pression des pneus, le poids du cycliste, l'état des routes, l'âge de la batterie... et le style de conduite.

Terrain	Niveau d'assistance 1 (25%)	Niveau d'assistance 2 (50%)	Niveau d'assistance 3 (100%)	Niveau d'assistance 4 (200%)
Terrain plat	50 à 80 km	40 à 65 km	30 à 50 km	25 à 35 km
Terrain vallonné	40 à 70 km	30 à 55 km	20 à 40 km	15 à 25 km
Terrain montagneux	25 à 40 km	20 à 35 km	15 à 25 km	10 à 20 km



### LA BONNE IDÉE

L'efficacité de l'assistance est maximale lorsque vous pédalez à une cadence de 60 tr/mn. Utilisez les niveaux d'assistance selon vos besoins. N'oubliez jamais que votre vélo électrique reste une bicyclette qui peut être utilisée comme telle !



5



Si vous voulez l'essayer  
ou en savoir plus...

#### ASBL GROUPE D'ACTION LOCALE BURDINALE MEHAIGNE

Place Faniel, 8 à 4520 WANZE

**Services** : coordination et organisation d'événements et projets de mobilité. Conseils d'utilisation de vélos à assistance électrique.

**Responsable** : Monsieur Philippe LAROCHE, Appui technique.  
Tél : 085/230525 | leaderphlaroche@yahoo.fr  
[www.pays-burdinale-mehaigne.be](http://www.pays-burdinale-mehaigne.be)

#### RECYCLE (atelier d'économie sociale du CPAS de Wanze)

Rue Joseph Wauters, 57 à 4520 WANZE

**Services** : entretien, réparation, prêt et location de vélos.

**Responsable** : Madame Audrey PERPINIEN.  
Tél : 085/255551 | [magasin.cpaswanze@skynet.be](mailto:magasin.cpaswanze@skynet.be)  
[www.wanze.be/commune/cpas](http://www.wanze.be/commune/cpas)

#### ASBL « VIVE LE SPORT »

Rue Géo Warzée, 19 à 4520 WANZE

**Services** : encadrement de balades à vélo électrique.

**Calendrier** : activité organisée chaque mardi et mercredi matins de mars à octobre.  
**Responsable** : Monsieur Jean-Marc GRAINDORGE.  
Tél : 085/251692 | [Jean-marc.graindorge@vivelesport.be](mailto:Jean-marc.graindorge@vivelesport.be) | [www.vivelesport.be](http://www.vivelesport.be)

## EQUIPEZ-VOUS !

Si vous envisagez de vous déplacer régulièrement à vélo, faites-le dans les meilleures conditions et avec un confort optimal. Moyennant quelques euros, il est aujourd'hui possible d'équiper son vélo d'accessoires aussi utiles qu'efficaces. Les premiers auxquels nous pensons sont les équipements de sécurité : casque, jacket fluo, éclairage avant et arrière, bracelets réfléchissants ou clignotants **POUR ETRE VU**. Tous ces accessoires se trouvent aujourd'hui en grande surface.

Les kits d'éclairage sont de plus en plus souvent proposés en version rechargeable par câble usb. S'éclairer et être vu est devenu facile, économique et écologique ! Si vous vous déplacez par tous les temps, vous devrez vous équiper contre le froid et la pluie. Ici aussi, pour un petit budget, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin en grande surface : veste et pantalon de pluie, gants, surchaussures,... Tous ces petits équipements compléteront votre bonheur cycliste !

## AUTRES INFORMATIONS UTILES :

- Sur le territoire du GAL Burdinale Mehaigne, les communes de Burdinne et Wanze accordent une prime à l'achat d'un vélo électrique.  
A Burdinne, la prime correspond à 10% du montant de la facture avec un plafond à 125,00 euros par VAE.  
A Wanze, le montant de l'intervention communale dépend de la catégorie à laquelle appartient le demandeur : Catégorie 1 (ménage dont le revenu de référence est inférieur ou égal à 27.823,04 €) : 20 % avec un maximum de 200 €.

- Catégorie 2 (ménage dont le revenu de référence est inférieur ou égal à 47.420,88 €) : 10 % avec un maximum de 100 €. Vous trouverez toutes les informations et formulaires utiles sur les sites [www.wanze.be](http://www.wanze.be) et [www.burdinne.be](http://www.burdinne.be)
- La section locale du GRACQ peut aussi vous conseiller utilement en matière de déplacement à vélo. N'hésitez pas à les contacter ([huy@gracq.org](mailto:huy@gracq.org)).
- Retrouvez tous les articles et reportages du projet «Wanze-Strasbourg à vélo» sur [www.pays-burdinale-mehaigne.be](http://www.pays-burdinale-mehaigne.be)

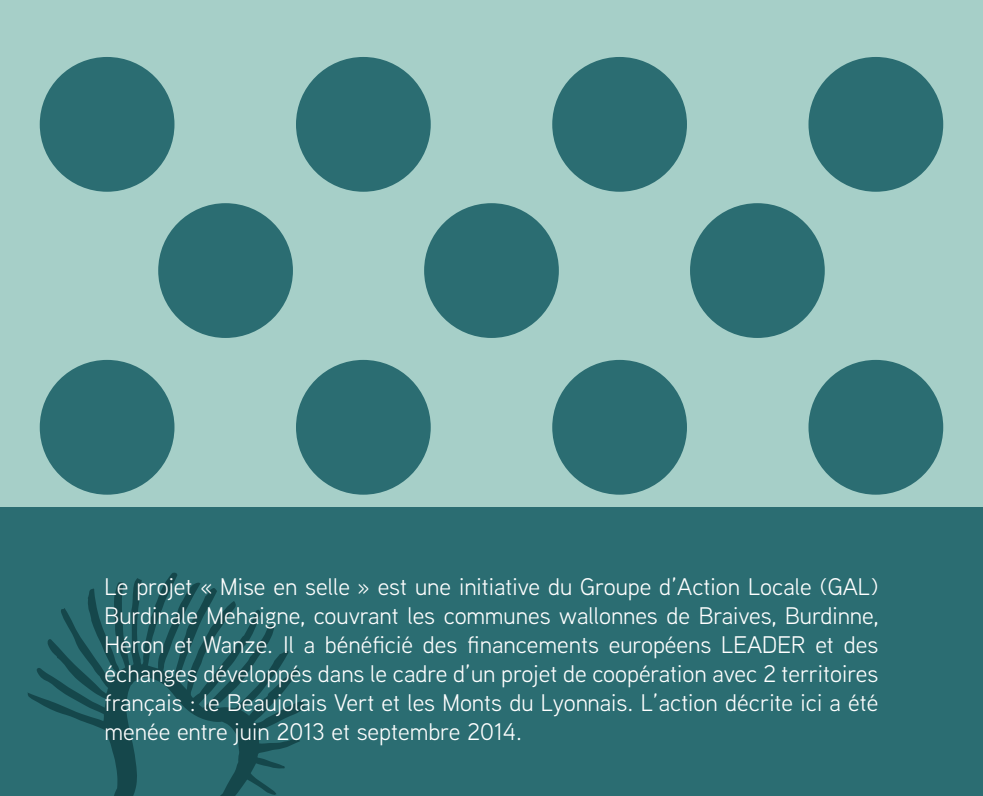
## LIENS UTILES :

[www.gracq.be/files/uploads/DOSSIERS/2011\\_VAE.pdf](http://www.gracq.be/files/uploads/DOSSIERS/2011_VAE.pdf)  
[www.gracq.be/files/uploads/AVELO/VAE.pdf](http://www.gracq.be/files/uploads/AVELO/VAE.pdf)  
[www.huyavelo.be/](http://www.huyavelo.be/)  
[www.gracq.be](http://www.gracq.be)  
[www.provelo.org/fr](http://www.provelo.org/fr)  
[www.monts-du-lyonnais.fr](http://www.monts-du-lyonnais.fr)

## CONTACT :

GAL Burdinale Mehaigne  
Place Faniel, 8 - 4520 Wanze  
Tél : 085 23 05 25





Le projet « Mise en selle » est une initiative du Groupe d'Action Locale (GAL) Burdinale Mehaigne, couvrant les communes wallonnes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il a bénéficié des financements européens LEADER et des échanges développés dans le cadre d'un projet de coopération avec 2 territoires français : le Beaujolais Vert et les Monts du Lyonnais. L'action décrite ici a été menée entre juin 2013 et septembre 2014.

Un des acteurs du West

